

De Pecqueuse à Boullay-lès-Troux

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
3,8 km	1h	Grande rue

Pour rejoindre Boullay-lès-Troux, il faut commencer par rompre le charme de l'ombre des tilleuls de Saint-Médard et sortir d'un agréable farniente. Après seulement, on pourra suivre la grande Rue (D.24) en direction de Limours et traverser ainsi le village. On laisse alors la D.24 partir vers la gauche pour continuer tout droit par la rue de Forges-les-Bains, bordée sur la gauche par un lotissement et à droite par des champs (**BORNE 101**).

Notre chemin nous attend sur la droite, après 600 m de bitume (**BORNE 102**), juste en face de celui conduisant, sur la gauche, à la Villa des Pommiers. Après quelques centaines de mètres à travers champs, on aborde le bois des Morts, où une descente rapide (25 m de dénivelé) nous conduit au bord du Ruisseau Blin (ou l'Érable). La remontée va se faire lentement, à nouveau à travers champs, jusqu'au hameau de Villevert, qu'on aborde par la rue des Bois (**BORNE 103**).

On arrive ainsi au niveau d'une bucolique mare, où folâtraient quelques colverts en rupture d'étang. On prend alors sur la droite la rue de Malassis pour quelques mètres, puis à nouveau à droite la courte rue de la Mare. Le chemin est là, juste en face, de l'autre côté de la rue de Bonnelles (**BORNE 104**). Au milieu des champs, le chemin côtoie sur environ 500 m la «frontière», avant de s'autoriser une brève escapade dans le département des Yvelines.

On rejoint ensuite le C.3 venant de Bullion que l'on prend sur la droite, en épingle à cheveux (**BORNE 105**). On rencontre alors la D.24 venant de Cernay-la-Ville et on la suit à droite vers Pecqueuse (**BORNE 106**). A l'entrée du hameau, après le terrain de sport, on prend sur la gauche la rue des Pâquerettes. Elle nous conduit à un pont sous l'ancienne voie ferrée et, juste après, un chemin que l'on va suivre sur la gauche (**BORNE 107**). On remonte ainsi jusqu'au plateau à travers le bois des Garennes du Pommeret. A son orée (**BORNE 109**), on file tout droit, plein nord, croisant un chemin (**BORNE 110**) menant à droite à la ferme du Pommeret.

Après environ 1.200 m (**BORNE 111**), au niveau du chemin conduisant à gauche à la ferme du Fay, nous continuons tout droit, laissant sur notre droite (**BORNE 112**) le GR.11D vivre sa vie en direction de la D.838. Environ 700 m plus au nord, au carrefour des Quatre-Chemins, on prend sur la gauche (**BORNE 113**) et l'on rejoint la D.40 venant des Molières au lieu-dit «la Gare-de-Boullay» (**BORNES 114 -115**). Environ 100 m après la **BORNE 115** à droite derrière l'abri bus, un chemin rejoint la **BORNE 3** et la gare de Saint-Remy.



On suit cette route sur la gauche pendant environ 600 m à travers le hameau (laissant sur la droite (BORNE 116), après environ 100 m, la D.1E filant directement sur Boullay). On prend alors sur la droite et, à travers «le Pré Hainault» (BORNE 117), on rejoint la D.40E (rue du clos Saint-Jean), venant des Molières, son entrée dans Boullay-lès-Troux (BORNE 118).